

PROCES VERBAL
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du 17 juin 2022

Présents :

- Résidents : A HERBERT, J TALLON, M MOREL, R ANCELIN
- Famille : J BRUNELOT, JC FAYEMENDIE, O VILLEGIER
- Assistaient à la séance : C FREYCHE (Directrice déléguée), K. HÉBRÉ (Coordinatrice fonctions ressources), L DUCOURET (Directrice adjointe Centre Hospitalier d'Angoulême), G MOREAU TIPHONNET (IDE), V MANSARD (AS), C RENAUD (Secrétaire de séance)

Excuses: R COMBAUD, E ROUX, C COURONNAUD, C COUVIDAT, R RAYNAUD, F PELFRESNE, I PLOQUIN

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2022.

En l'absence de remarques le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Actualités du projet architectural

C FREYCHE, indique que le projet se déroule selon le calendrier établi, des retards seront à prévoir concernant la livraison des menuiseries. Elle rappelle la démolition réalisée de la cave, la construction du puits de géothermie qui offre de bons résultats en termes de rendement énergétique. Elle informe que le système de Géocooling permettra à l'EHPAD d'être chauffé en hiver et d'être rafraîchi en été.

J BRUNELOT s'interroge sur la création de la chambre témoin.

C FREYCHE explique qu'une chambre témoin est conçue durant le déroulement des travaux et sollicite les membres en vue de créer un groupe d'observation de la chambre témoin. Les personnes associées à la visite de la chambre témoin pourront émettre leurs avis sur la configuration de celle-ci.

J BRUNELOT rappelle l'importance de prendre en considération l'aménagement des espaces pour les personnes à mobilité réduite.

C FREYCHE explique que cet élément a été intégré dans le projet de réhabilitation. Elle rappelle les objectifs du projet tels que :

- la conception de chambres individuelles,
- les accès des chambres adaptés aux personnes à mobilité réduite,
- la création de chambres bariatriques équipées du matériel nécessaire et facilitant les soins à dispenser aux résidents concernés,
- la mise en place de lieux de vie sous forme de petites unités d'une quinzaine de chambres avec en leur centre un salon où il sera possible d'y préparer le café et d'y effectuer des activités en groupe restreint.
- l'utilisation de matériels moins énergivores
- la mise en place d'un système de chauffage et de ventilation adaptée selon les saisons
- l'installation de salle d'eau individuelle et conforme dans chaque chambre.

Elle rappelle les possibilités de réhabilitation de la construction reposant sur la configuration des espaces existants.

JC FAYEMENDIE évoque l'aspect hospitalier de l'EHPAD et rappelle un lieu de vie et non un hôpital. Il aspire à ce que les nouveaux aménagements communs ressemblent à un cadre de vie agréable pour les résidents.

C FREYCHE explique que la chambre témoin permet d'observer les possibilités d'aménagement d'où l'intérêt de la conception d'un groupe de travail. Elle explique la présence de matériel de soins nécessaire en fonction de l'état de santé du résident. De plus, la configuration des pièces sera prise en compte dans les possibilités d'aménagement des chambres. Elle indique que les nouvelles couleurs des murs internes de l'EHPAD ainsi que la décoration (chaise, commode, bouquet de fleurs, etc.) offriront un cadre de vie et différent de celui d'un hôpital.

JC FAYEMENDIE évoque le sujet du risque des inondations du bâtiment et souhaite être rassuré sur sa prise en compte dans le projet de reconstruction.

C FREYCHE explique que le niveau du bâtiment a été étudié et sera rehaussé d'environ 35 cm.

JC FAYEMENDIE s'interroge sur l'accessibilité de l'EHPAD en ce qui concerne l'accueil et le point de livraison.

C FREYCHE explique qu'une séparation entre l'accueil et le point de livraison est prévue, permettant ainsi aux livreurs de décharger les livraisons en toute sécurité. Elle informe que les radiateurs et les menuiseries seront entièrement changés. L'isolation des murs extérieurs sera effectuée. Les chambres seront équipées de système rafraîchissant pendant la période estivale.

C FREYCHE recueille le nom des personnes qui souhaitent participer au groupe de travail concernant la visite de la chambre témoin entre le 4 et le 13 juillet 2022. La date définitive sera communiquée ultérieurement selon les disponibilités de l'architecte.

3. Présentation de la tablette d'animation

C FREYCHE informe de l'acquisition récente par l'EHPAD d'une tablette d'animation mobile en vue de réaliser des activités interactives avec les résidents. Ces activités numériques sont présentées sous forme de jeux avec la possibilité d'accéder à des pages internet. La tablette est un support permettant au personnel d'animation de divertir et d'accompagner le résident avec la proposition de nouvelles activités.

V MANSARD présente la tablette et les différents jeux existants (jeux de mémoire, anagrammes, devinettes, sudoku, etc.). Elle explique que l'outil peut être utilisé avec ou sans connexion internet. Les résidents pourront par exemple, accéder à YouTube, des karaokés, des films, etc. Les résidents pourront interagir avec la tablette au gré de leurs envies, avec ou sans l'accompagnement d'un agent.

4. Questions diverses

J BRUNELLOT indique une grande amélioration en ce qui concerne la qualité gustative des repas et les textures, l'alimentation est plus adaptée aux résidents. Elle informe aussi de la difficulté à trouver une place pour prendre les repas avec son époux.

C FREYCHE explique la réduction des espaces induit par le projet de rénovation ainsi que le protocole sanitaire anti-Covid toujours en vigueur au sein de l'EHPAD.

J BRUNELOT constate les progrès d'entretien des chambres (poubelles, etc.) et le retrait des câbles gênants lors des passages des fauteuils roulants à l'entrée. Elle s'interroge concernant la surveillance des résidents qui se querellent durant les transmissions et souhaitent voir la situation s'améliorer.

G MOREAU TIPHONNET explique que ceci est dû à l'absence d'animateur les week-ends durant les transmissions.

J BRUNELOT informe, à la demande de la résidente, avoir aidée celle-ci à se rendre dans le jardin. Elle s'interroge sur son action.

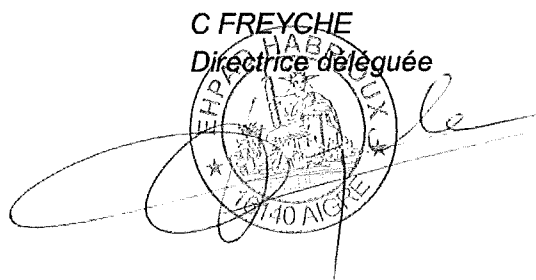
C FREYCHE invite J BRUNELOT à prévenir l'équipe soignante afin qu'elle soit informée du lieu où se trouve la résidente dans le but de préserver la sécurité de chacun. Elle rappelle que l'EHPAD est un lieu de vie où il est possible d'échanger entre résidents et familles. Elle propose donc d'inclure cette question au questionnaire d'entrée afin de recenser l'accord préalable des familles concernant ce sujet.

JC FAYEMENDIE souhaite être informé de la réception des courriers à destination de sa mère afin d'en assurer le suivi dans les délais. A sa demande, les procès-verbaux lui seront imprimés et transmis par courrier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h35.

André HERBERT
Président du CVS

C FREYCHE
Directrice déléguée

A circular stamp with the text "EHPAD HABA" at the top and "10 AIGRE" at the bottom, flanked by two stars. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

